

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12650**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités et techniques de communication Spécialité Stratégies et métiers de l'intervention médiatique et sociale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Valéry - Montpellier 3, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier III

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321 Journalisme et communication, 123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la licence professionnelle « stratégies et métiers de l'intervention médiatique et sociale » est capable de :

- Maîtriser les principaux outils de communication externe (organiser une conférence de presse, concevoir un plan de communication, rédiger un plan médias, réaliser un dossier de presse,...).

- Concevoir et critiquer des outils de mesures statistiques (sondages, enquêtes, panels) ; effectuer des analyses de contenus et du discours.

- Préparer et mener des entretiens et interviews.

- Gérer des situations de communication de crise.

La bonne maîtrise de ces outils et techniques s'appuie sur une parfaite connaissance des enjeux sociaux, locaux et nationaux, qu'un professionnel de la communication et de l'action en direction des médias se doit de posséder. En particulier, le titulaire de ce diplôme possède :

- Une large culture en terme de sociologie des médias et de la communication

- Une maîtrise de l'environnement juridique et économique du monde de la communication et de la presse.

- Une bonne connaissance du multimédia et des divers domaines spécifiques d'expression de l'information dans le monde contemporain.

Il doit également disposer d'une bonne connaissance de l'anglais liée aux nouvelles technologies et nouveaux médias.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Services Communication des Collectivités Locales et territoriales.

- Agences de communication.

- Entreprises médias.

Chargé(e) de communication

Attachée de presse

Journaliste institutionnel

Directeur de la communication

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Sélection sur dossier. Pour candidater, l'étudiant doit justifier :

- soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'études dans l'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST ou 120 crédits obtenus dans le cadre d'une licence généraliste)

- soit d'une validation d'acquis (études, expériences professionnelles ou acquis personnels).

La licence professionnelle se déroule sur les 5e et 6e semestres du programme de licence. La certification s'obtient après une évaluation portant sur les unités suivantes :

UE 1 Sociologie de la communication et des médias.. (8 Crédits ECTS)

UE 2 Techniques et outils : de l'enquête de terrain à l'analyse de presse (8Crédits ECTS)

UE 3 Techniques de l'information et des relations de presse (10 Crédits ECTS)

UE 4 Société contemporaine et Langues (4Crédits ECTS)

UE 5 Projet tuteuré (15 Crédits ECTS)

UE 6 Stage (15 Crédits ECTS)

Chaque enseignement fait l'objet de contrôles en contrôle continu ou examen terminal. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement. Les UE constitutives de chacun des semestres totalisent 30 crédits. Chaque crédit a un équivalent proportionnel en coefficient. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage (arrêté du 19/11/1999). Un seuil de 8/20 est exigible à l'enseignement théorique.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		60 % enseignants, 40% professionnels.
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 juillet 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 7 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Montpellier 3 à délivrer des diplômes nationaux.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

<http://www.univ-montp3.fr/>

<http://www.poluniv-mpl.fr>

http://www.ac-montpellier.fr/Academie/Academie_Stats.htm

Autres sources d'information :

Université Paul Valéry

Lieu(x) de certification :

Université Paul Valéry-Montpellier 3

Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5.

Téléphone : 04 67 14 20 00 Fax : 04 67 14 20 52

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Montpellier

Historique de la certification :

Arrêté du 22 juillet 2008.

Certification précédente : Activités et techniques de communication Spécialité Stratégies et métiers de l'intervention médiatique et sociale